

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS AU CONSEIL D'ECOLE

CALENDRIER ELECTORAL année 2020 / 2021

- Dépôt de la liste électorale (bureau de direction) au plus tard le vendredi 18 septembre.
- Dépôt des listes / déclarations de candidatures (affichage) au plus tard le lundi 28 septembre.
- Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté, le mercredi 30 octobre.
- Remise des bulletins de vote par les listes le jeudi 1er octobre.
- Remise des bulletins de vote aux parents ou envoi postal le vendredi 2 octobre.
- date du scrutin :

vendredi 9 octobre

- Ouverture du bureau de vote de 8H à 12H (dans le préau élémentaire côté rue). Port du masque et désinfection des mains SVP. L'ouverture du bureau est soumise à l'évolution de la situation sanitaire.
- Par correspondance.

Le bureau des élections